



2022

Rapport annuel d'activité

SOMMAIRE

01. > Page 06-13 L'ESSENTIEL DE 2022

- 2022 en bref
- Vision d'ensemble
- Tendances globales

ADAPTER NOS ACTIVITÉS POUR FAIRE FACE AUX NOUVEAUX DÉFIS

- Moderniser nos Unités de Valorisation Énergétique
- Transformer nos infrastructures
- Repenser les déchèteries

02. > Page 14-33 PRÉPARER LE CHANGEMENT

ASSOCIER LES PUBLICS ET CHANGER LES COMPORTEMENTS

- L'avenir de l'Unité de Valorisation Énergétique de Toulouse
- Sensibiliser les publics
- Économie Circulaire
- Nouveaux gestes de tri

03. > Page 34-43 INDICATEURS TECHNIQUES ET FINANCIERS

- Flux et gisements
- Indicateurs financiers
- Ressources humaines

• Syndicat Mixte Decoset •
Rapport Annuel 2022

Directeur de publication :
Vincent Terrail-Novès
Conception graphique & rédaction :
Decoset
Crédits : Freepik / FlatIcon / Citeo /
Unsplash / Suez

Imprimé à 60 exemplaires
sur papier recyclé.

Decoset, 2-4 rue Jean Giono
- 31130 Balma
05 82 06 18 30 • contact@decoset.fr
<http://www.decoset.fr/>

LE MOT DU PRÉSIDENT

Au cours de l'année 2022, Decoset s'est positionné **au centre des débats** et a initié **des projets structurants pour l'avenir du territoire** en matière de valorisation des déchets et d'économie circulaire.

Une **large concertation préalable**, d'une durée de deux mois, une première pour nos collectivités dans ce domaine, a permis de **rencontrer tous les publics et de débattre de la gestion des déchets** sur le territoire, de ses enjeux de long terme, **des équipements à déployer** et de leur dimensionnement. Souhaitée par Decoset, cette concertation s'est ainsi tenue du 20 septembre au 27 novembre 2022 et a permis de s'interroger sur **les solutions d'évolution de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Toulouse-Mirail**. Grâce à un dispositif ambitieux et déployé sur tout le territoire du Syndicat Mixte Decoset, le public a eu la possibilité d'échanger avec les élus et agents du Syndicat, ainsi qu'avec des experts indépendants, afin d'obtenir une image complète de l'ensemble des problématiques présentées. Au-delà de l'importance du dispositif initial (réunions thématiques, ateliers de concertation, réunions de proximité, débats mobiles...), Decoset a su ouvrir les débats à des étudiants de l'Université de Toulouse et à un panel de citoyens, de manière à multiplier les arguments, les diversifier et ainsi enrichir les points de vue afin d'éclairer nos décisions.

Dans le même temps, les équipes de Decoset ont préparé les travaux indispensables à **la mise aux normes et au confortement de nos équipements**, en particulier l'unité de Toulouse avec un début des travaux en 2023 et une poursuite en 2024. Notre établissement public a également lancé un marché global de performance pour **la construction et l'exploitation de l'un des plus grands centres de tri de France** (67 000 tonnes), **deux concours d'architecture pour le Hall 9** mais aussi pour la déchèterie de Ribaute et préparé **la mise en concurrence pour une délégation de service public** portant sur les deux UVE de Toulouse et de Bessières. Pour inscrire son action dans une stratégie cohérente et partagée de moyen / long terme, en lien étroit avec la Métropole, le Sicoval et les 6 autres communautés de communes, Decoset a également œuvré tout au long de l'année 2022 pour élaborer **son schéma stratégique et son projet d'établissement**.



Vincent Terrail-Novès
Président

32 élus au comité syndical.

Le bureau syndical s'est réuni à 8 cours de l'année afin d'étudier l'ensemble des projets stratégiques de Decoset et de préparer les comités syndicaux.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie 4 fois au cours de l'année 2022.

La CCSPL, composée des représentants des associations locales, s'est réunie 2 fois afin d'examiner les rapports annuels des délégataires et d'être informée du suivi des DSP.

LES ÉLUS



Vacance

1ER VICE-PRÉSIDENT
Ressources Humaines et Moyens Généraux.



Xavier Normand
Sicoval

2ÈME VICE PRÉSIDENT
Innovation, nouvelles filières de valorisation - Financements - Labellisation du service.



Béatrice Ursule
Toulouse Métropole

3ÈME VICE-PRÉSIDENTE
Marchés Publics.



Joël Bouche
C.C. Coteaux du Girou

4ÈME VICE-PRÉSIDENT
Exploitation des installations et Logistique.



Janine Gibert
C.C. du Frontonnais

5ÈME VICE-PRÉSIDENTE
Prospective foncière - Relations avec les adhérents.



Pierre Bertorello
Toulouse Métropole

6ÈME VICE-PRÉSIDENT
Finances, Budget - Animation et Prévention.



Bruno Espic
Toulouse Métropole

7ÈME VICE-PRÉSIDENT
Grands projets et Travaux.



Vacance

8ÈME VICE-PRÉSIDENT
Énergie et Valorisation Énergétique.



Pierre Trautmann
Toulouse Métropole

9ÈME VICE-PRÉSIDENT
Délégations de Service Public et Modes de Gestion, CDSP.

Le Comité Syndical a adopté 106 délibérations portant notamment sur :

- La conception-réalisation des travaux de traitement des fumées de l'UVE de Toulouse-Mirail.
- Le concours du Hall 9.
- Les conventionnements avec les éco-organismes et les acteurs du réemploi.
- L'expérimentation des biodéchets avec la C.C. des Hauts Tolosans et Toulouse Métropole.
- L'approbation des comptes-rendus techniques et financiers des délégataires.
- La création d'une commission de contrôle financier pour l'examen des comptes et l'équilibre financier du contrat de DSP durant son exécution, cette commission venant s'ajouter ainsi à celles déjà existantes (CCSPL-CDSP).
- L'adoption de la nomenclature des achats publics de Decoset.
- Le lancement du MPGP pour la conception, la réalisation et l'exploitation du futur centre de tri.
- L'adhésion à l'Agence France Locale.

01.

L'ESSENTIEL
DE 2022

2022 EN BREF



Objectif Waste2Build

85%

des déchets générés
revalorisés (en tonnages).

CONCERTATION PRÉALABLE



Le Syndicat Mixte Decoset a organisé une **concertation préalable sur l'avenir de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Toulouse-Mirail**, du 20 septembre 2022 au 27 novembre 2022. L'UVE de Toulouse, mise en service en 1969, va faire l'objet de travaux de mise aux normes mais également de travaux de « confortement », afin d'assurer son maintien en service jusqu'à 2032. Au-delà de cette date et face à la vétusté de l'outil industriel, trois solutions ont été envisagées pour l'avenir de l'incinération des ordures ménagères résiduelles : la fermeture du site, la rénovation de l'outil ou enfin sa reconstruction.

1 143
participants

Au total, plus de 1100 personnes ont participé aux réunions publiques, ateliers thématiques et débats mobiles.

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Durant l'année 2022, les services de Decoset ont préparé le **passage à l'extension des consignes de tri** qui a eu lieu au 1er janvier 2023. Avec l'aide de Citeo et de ses EPCI membres, une communication a été effectuée pour diffuser le message : tous les emballages et papiers se trient !



3 kg
d'emballages

recyclés en plus par hab.
dans les territoires où le tri
est déjà simplifié (Citeo).



4 territoires

pionniers d'Occitanie
labellisés, dont celui de
Decoset.

HALL 9

Dans le cadre de l'aménagement du Grand Parc Garonne, Decoset va construire, à la place de l'actuel Hall 9, **un nouvel équipement novateur en remplacement de la déchèterie du Ramier**.

Le projet Hall 9, dont le maître d'œuvre a été sélectionné en 2022, va être structuré et préparé par les équipes de Decoset, avec l'aide de l'assistant à maîtrise d'ouvrage spécialisé en économie circulaire, durant l'année 2023 pour un début de travaux prévu au début de l'année 2024.

LABEL ÉCONOMIE CIRCULAIRE

En juin 2022, le Syndicat Mixte Decoset a obtenu **la labellisation Niveau 1 du référentiel Économie Circulaire de l'ADEME**, inscrit dans le cadre du programme « Territoire Engagé Transition Écologique ». Ce label est une reconnaissance de l'engagement porté par ses élus et des actions mises en place depuis 2015 par les services du Syndicat, grâce à un travail collaboratif !

VISION D'ENSEMBLE

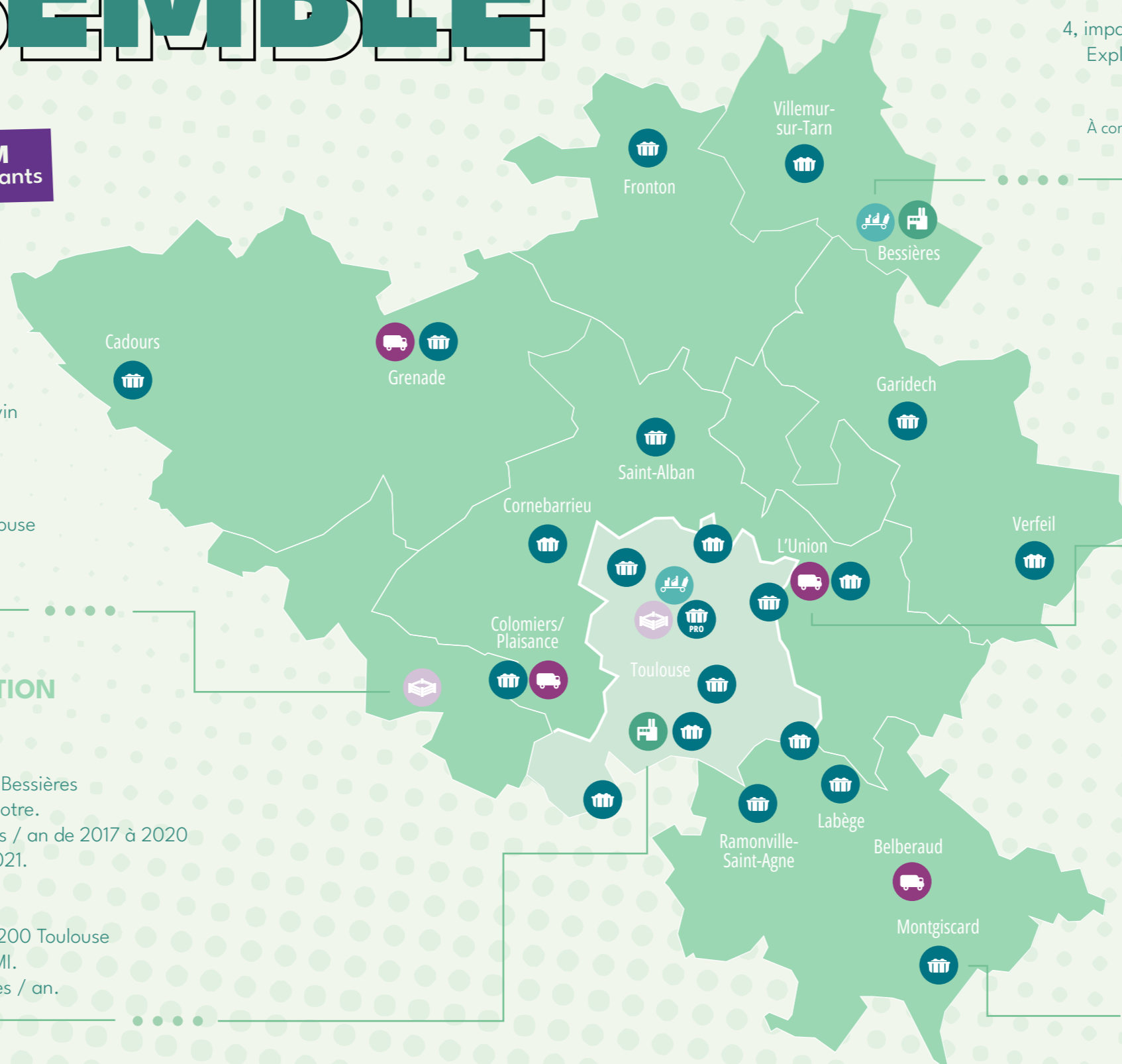
8 EPCI adhérents 152 communes + 1M d'habitants

PLATEFORMES DE COMPOSTAGE

- **1 plateforme à Léguevin**
Chem. de la Gaillarde, 31490 Léguevin
Exploitée en DSP par Econotre.
▶ Capacité de 8 000 t/an.
- **1 plateforme à Toulouse (Daturas)**
46, chemin de Chantelle, 31200 Toulouse
Exploitée en régie par Decoset.
▶ Capacité de 15 000 t/an.

UNITÉS DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

- **UVE Bessières**
Rte de Montauban, 31660 Bessières
Exploitée en DSP par Econotre.
▶ Capacité 192 000 tonnes / an de 2017 à 2020 puis 196 000 tonnes en 2021.
- **UVE Toulouse**
11 Chem. de Perpignan, 31200 Toulouse
Exploitée en DSP par SETMI.
▶ Capacité 330 000 tonnes / an.



CENTRES DE TRI DES EMBALLAGES MÉNAGERS

- **Centre de tri de Bessières**
Rte de Montauban, 31660 Bessières
Exploité en DSP par Econotre pour Decoset.
▶ Capacité 30 000 tonnes/an.
- **Centre de tri de Toulouse**
4, impasse Marie-Laurencin, 31200 Toulouse
Exploité en régie par Toulouse Métropole.
▶ Capacité 25 000 tonnes/an.

À compter du 1er janvier 2024, Decoset reprendra la gestion de ce centre de tri.

CENTRES DE TRANSFERT

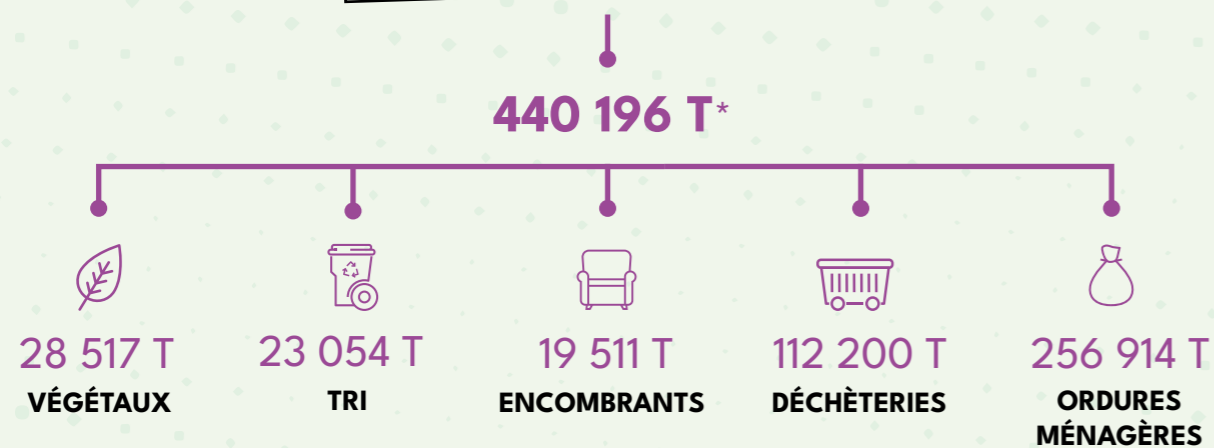
- **4 Centres de transfert** répartis sur le territoire de la zone A, exploités en DSP par Econotre.
- **1 centre de transfert en zone B**, à Toulouse, géré en régie par Decoset depuis le 01/01/2021 (avant exploité par Toulouse Métropole).

DÉCHÈTERIES

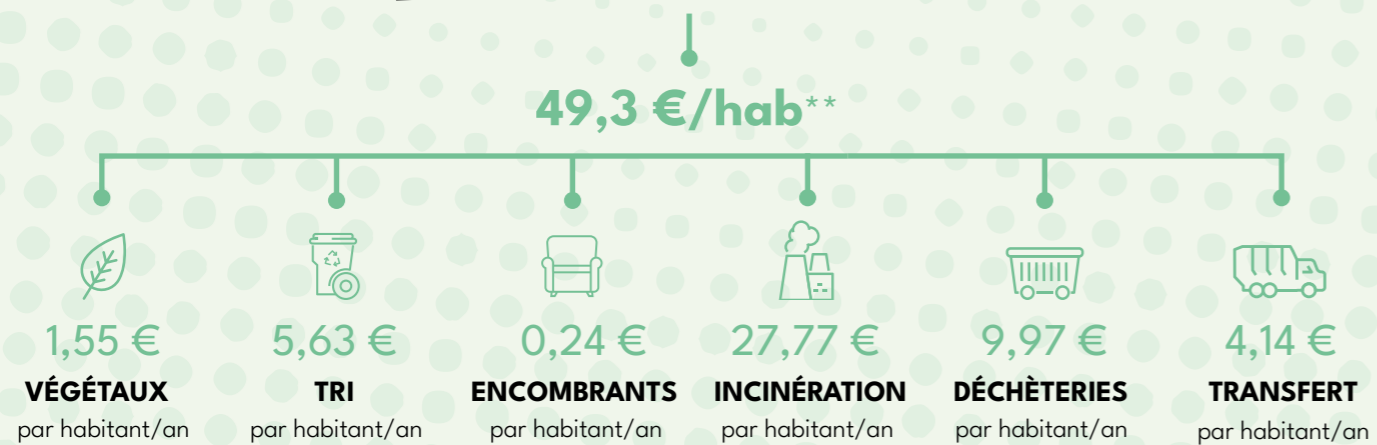
- **13 déchèteries zone A** : Gérées en prestation (marché public de services) par Decoset.
▶ Production annuelle d'environ 87 000 tonnes (2020).
- **8 déchèteries dont 1 déchèterie professionnelle sur la zone B** : 7 gérées en régie par Decoset et 1 en marché de prestations.
▶ Production annuelle de 15 000 tonnes environ.

TENDANCES GLOBALES

TOTAL DÉCHETS

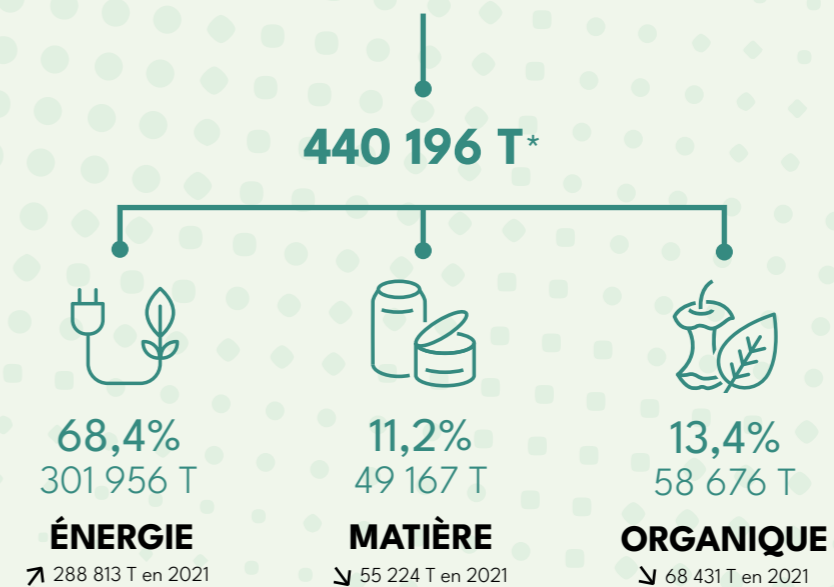


COÛT GLOBAL/HAB



*Hors apports extérieurs et professionnels.
**Sur la base d'un total de 1 037 413 habitants en 2022.

LES PRINCIPALES FILIÈRES DE VALORISATION

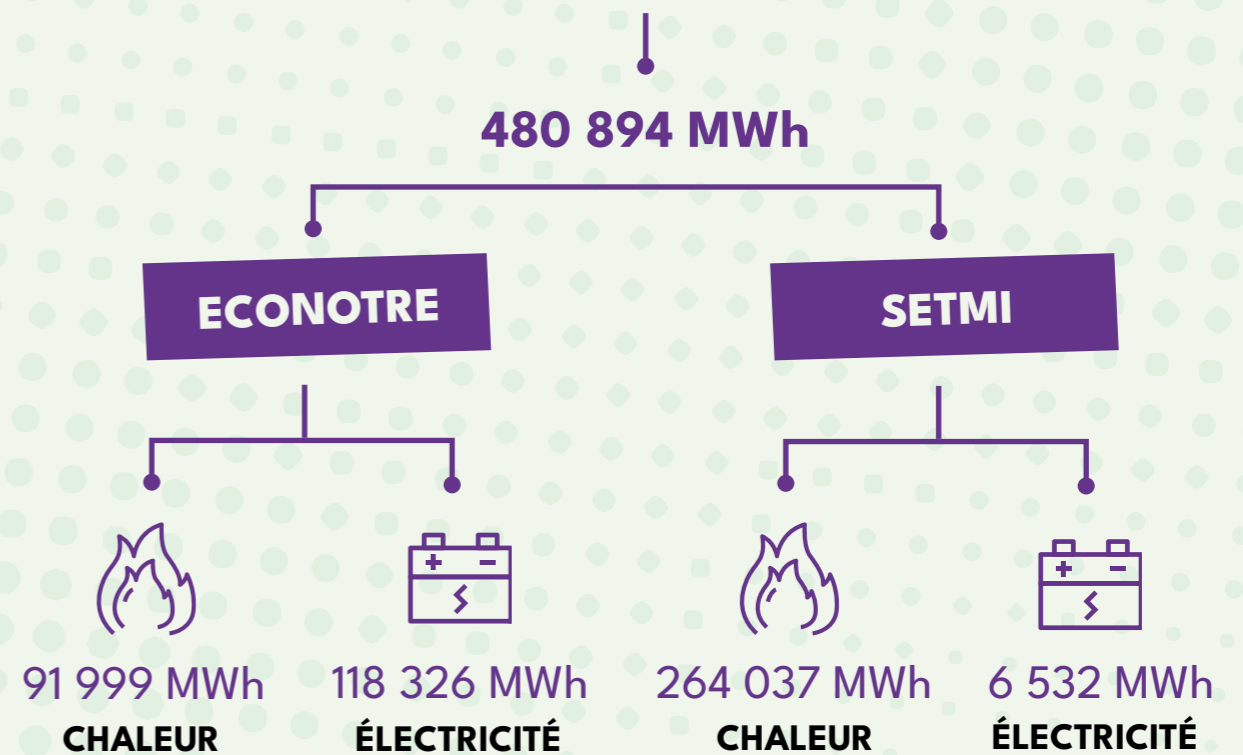


*Hors apports extérieurs et professionnels.

29 998 tonnes
Autre valorisation
↑ 29 382 T en 2021

389 tonnes
Réemploi
↑ 376 T en 2021

TOTAL DANS UVE



02.

PRÉPARER LE
CHANGEMENT

ASSOCIER LES PUBLICS ET CHANGER LES COMPORTEMENTS

○ L'avenir de
l'Unité de
Valorisation
Énergétique
de Toulouse

○ Sensibiliser
les publics

○ Économie
circulaire

○ Nouveaux
gestes de tri

L'AVENIR DE L'UVE TOULOUSE

CHIFFRES CLÉS

22
rencontres

5 réunions publiques
4 ateliers thématiques
11 débats mobiles
2 réunions de quartier

1 759
idées partagées

730
personnes
rencontrées sur les
débats mobiles

L'année 2022 a vu aboutir la concertation préalable sur l'avenir de l'UVE (Unité de Valorisation Énergétique) de Toulouse-Mirail. Cette concertation, une première dans l'histoire de notre établissement public, a permis non seulement de répondre aux interrogations relatives à l'outil industriel, mais également d'élargir le débat et d'échanger pour la première fois avec les administrés sur la gestion des déchets du territoire.

UN OUTIL VIEILLISSANT

Mise en service en 1969, l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Toulouse-Mirail, incinère **285 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles par an**. Face au vieillissement de cette infrastructure, Decoset a dû réfléchir à son avenir. Pour ce faire, le Syndicat a mandaté un cabinet d'étude indépendant, afin qu'il réalise un audit et rende un rapport pour faire émerger les solutions les plus pertinentes pour le futur, dont l'une d'entre elles préconisait la reconstruction de l'UVE et un investissement potentiel de 300 millions d'euros.

Compte tenu de ce montant, Decoset a saisi la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) afin qu'elle définisse le type de participation du public à mettre en place pour débattre de l'opportunité du projet. C'est le choix de la **concertation préalable** qui a été retenu par l'Institution.

Du 20 septembre 2022 au 27 novembre 2022, Decoset a donc mis en application le dispositif de concertation validé par la CNDP, sur l'ensemble de son territoire.



3 solutions
soumises à la
concertation

La rénovation
La reconstruction
Le maintien en l'état

UN DISPOSITIF LARGE ET COMPLET

Tout au long de ces deux mois de concertation, les agents et les élus du Syndicat Mixte Decoset sont allés à la rencontre du public pour présenter les solutions envisagées, recueillir les avis des administrés et échanger sur l'avenir de la gestion des déchets sur la région. Un total de **5 réunions publiques** ont été organisées et ont permis de couvrir des thèmes aussi larges et variés que la prévention, le recyclage, la valorisation organique ou encore le territoire du projet. Des **ateliers participatifs**, sous forme de tables rondes, ont également été mis en place et ont permis de coconstruire le projet en faisant émerger des idées nouvelles. Enfin, afin de mailler au mieux son territoire et d'apporter le débat au cœur de la vie des citoyens du territoire, Decoset a mis en place des « **débats mobiles** » sur des lieux publics (marchés, médiathèques...).

TOUCHER LES PUBLICS ÉLOIGNÉS

De manière à s'assurer qu'une diversité de public suffisamment représentative du territoire puisse participer aux échanges, le Syndicat a sollicité **des étudiants de Master ainsi qu'un panel de citoyens** pour qu'ils entament une réflexion sur le projet de concertation ainsi que sur les solutions soumises à concertation. L'un et l'autre ont rendu un rapport dont Decoset s'est servi pour prendre ses décisions et pour rédiger son rapport final.

CONSULTEZ LE RAPPORT DE LA
CONCERTATION PRÉALABLE SUR
www.decoset.fr





82 participants aux ateliers de jardinage.

SENSIBILISER LES PUBLICS



CHIFFRES CLÉS

804 élèves accueillis en 2022, soit 34 classes.

482 personnes sensibilisées à travers les ateliers Zéro Déchet.

NE DITES PLUS « DÉCHETS VERTS » MAIS « RESSOURCES VÉGÉTALES » !

Depuis 2018, le Syndicat Mixte Decoset s'engage à **encourager la baisse de production des déchets verts** par les ménages, grâce aux pratiques de jardinage pauvres en déchets. En 2020, « **Mon Jardin Zéro Déchet** » a ainsi été mis en place à la déchèterie de Plaisance-du-Touch : un jardin pédagogique permettant de mettre en avant des alternatives concrètes de gestion autonome des déchets verts.

Fort de son succès et de son intérêt, le **Syndicat a lancé un projet d'implantation de 4 nouveaux jardins en 2022** sur les déchèteries de Grenade, de Montgiscard, de Cugnaux et à Gragnague, au siège de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou ! Un espace de démonstration en visite libre a également été mis en place sur la déchèterie de Blagnac.

Chaque mois, ces jardins accueillent **des ateliers de jardinage, gratuits et ouverts à tous**, animés par un groupement d'associations composé de Humus & Associés, Partageons nos jardins, Les Jardiniers de Tournefeuille, Terreauciel et La Milpa. En complément des jardins, une communication spécifique sur les ressources végétales sera prochainement réalisée sur l'ensemble des déchèteries de Decoset.

Ce projet sur 2 ans est **soutenu financièrement par l'ADEME et la Région Occitanie**, Decoset ayant été lauréat de l'Appel à Projet Biodéchets.

PARTIR À LA RENCONTRE DU GRAND PUBLIC, EN COLLABORATION AVEC LES EPCI ADHÉRENTS

Sur l'année 2022, le service Économie Circulaire et Animation a participé à plusieurs manifestations grand public, **en collaboration avec les EPCI adhérents de Decoset**, sur la sensibilisation à la réduction des déchets verts au travers de quatre types d'animations :

- **Marchés de plein vent**, avec en parallèle la distribution de composteurs ;
- **Formations** sur le compostage et les ressources du jardin dans le cadre de la distribution de composteurs ;
- **Évènements** (fête de la nature, marché aux plantes, ouvertures des serres municipales de Toulouse...) avec distribution ou non de composteurs ;
- **Ateliers sur inscription** (format 2h). Ces ateliers sont réalisés en collaboration avec le personnel de l'EPCI adhérent et avec l'association Arbres et Paysages d'Autan. Selon les ateliers, des conseils sont diffusés autour des ressources du jardin, du compostage et des essences locales à croissance lente et à faible entretien.



LA DÉCHÈTERIE DE PLAISANCE-DU-TOUCH COMME SUPPORT DE SENSIBILISATION

Ouverte en 2018, la déchèterie de Plaisance-du-Touch est **une déchèterie nouvelle génération et un lieu de sensibilisation à la réduction et à la gestion des déchets**, notamment grâce à sa salle pédagogique, au Showroom du Réemploi et à son jardin pédagogique « Mon Jardin Zéro Déchet ».

UN PROGRAMME D'ANIMATIONS VARIÉ

De septembre à juin, Decoset met ainsi en place **un programme d'animations** à destination du grand public et des usagers de la déchèterie : ateliers Zéro Déchet, Repair Café, Showroom du Réemploi...

Depuis 2021, le Syndicat s'est associé avec **La Glanerie** afin de proposer tout au long de l'année des ateliers Zéro Déchet et de **sensibiliser un large public aux enjeux de la prévention des déchets et du réemploi**. Chaque atelier propose

aux usagers de fabriquer des produits réutilisables (éponges Tawashi, Bee Wrap...).

Le Showroom du Réemploi, mis en place depuis 2020 avec la SCOP Merci René, offre également une immersion dans le monde du réemploi, tout en donnant de la visibilité aux acteurs locaux. Il permet d'encourager l'usager à devenir acteur du réemploi en lui faisant découvrir un panel d'objets à retrouver dans les boutiques de seconde main mais aussi en l'informant sur les compétences des associations qui remettent en état ou transforment les objets.

SENSIBILISER LES SCOLAIRES

Depuis octobre 2021, la déchèterie de Plaisance-du-Touch est ouverte **aux visites scolaires pour les classes de CE2, CM1, CM2 et 6ème**. À travers une visite ludique, assurée par l'animatrice du Service Économie Circulaire et Animation, les élèves découvrent **le fonctionnement de la déchèterie ainsi que les enjeux de la réduction et de la valorisation des déchets**.

637 usagers sensibilisés au travers des animations.



DECOSET DÉCROCHE SA PREMIÈRE ÉTOILE !



Le 10 juin 2022, La Commission Nationale du Label Économie circulaire a pris la décision d'accorder le label « **Économie circulaire Première Étoile** » à Decoset pour la mise en œuvre de sa politique générale, jugée prometteuse, en matière d'économie circulaire. Le syndicat répondait à tous les critères requis pour ce premier palier du label Économie Circulaire (engagement, diagnostic, gouvernance, conformité avec la réglementation). **Decoset fait partie des 4 territoires pionniers d'Occitanie labellisés !**

Le référentiel d'actions est un outil complet et opérationnel, permettant de mener **efficacement et d'évaluer la politique d'économie circulaire** de sa collectivité. Il permet de prioriser les actions, de mobiliser et fédérer les différents services autour d'un outil unique, et de mesurer les résultats au fil du temps et progresser de façon continue.

Cet outil est conçu autour de 5 axes :

- **Axe 1 :** Définir une stratégie globale de la politique économie circulaire et s'inscrire dans le territoire.
- **Axe 2 :** Améliorer la réduction, la collecte et la valorisation des déchets.
- **Axe 3 :** Déploiement des autres piliers de l'économie circulaire dans les territoires.
- **Axe 4 :** Outils financiers du changement de comportement.
- **Axe 5 :** Coopération et engagement.

EN SAVOIR PLUS :
www.optigede.ademe.fr

TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Démarrée en 2019, l'étude d'élaboration du schéma de prévention et de gestion des déchets organiques sur le territoire de Decoset s'est poursuivie en 2021 et s'est terminée en mars 2022 avec l'adoption du schéma par les élus de Decoset. Celui-ci permet à Decoset de disposer d'une **feuille de route sur la mise en œuvre d'une filière adaptée aux flux de biodéchets** qui seront collectés par les EPCI. Avec la montée progressive des collectes, pour un **gisement nominal évalué à 20 000 t/an de biodéchets collectés**, Decoset se donne comme ambition de pouvoir disposer à terme d'une **filière de méthanisation sur son territoire**. Suite à ce schéma et afin de répondre à l'obligation réglementaire du 1er janvier 2024, les EPCI vont ainsi déployer progressivement leurs solutions de tri à la source des biodéchets (compostage domestique et de proximité, collectes sélectives...). Decoset assure la valorisation de tous les déchets collectés. Des expérimentations en lien étroit avec les EPCI sont d'ores et déjà lancées.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ANIMER LE TERRITOIRE - LES PLPDMA

Dans la continuité de l'accompagnement de Decoset initié en 2018 et de la signature de la charte de réduction des déchets en 2019, tous les EPCI membres de Decoset disposent aujourd'hui de leur **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) !**

Dans le cadre de son accompagnement, Decoset a participé aux Commissions Consultatives d'Elaboration et de Suivi (CCES) des PLPDMA qui se sont déroulées tout au long de l'année 2022. Ces CCES sont réunies lors de l'élaboration des PLPDMA puis une fois par an pour le suivi. Elles permettent de **faire le bilan des actions** du programme mené par les EPCI et **des moyens déployés** pour atteindre les objectifs fixés. Certaines de ces actions, comme le développement du réemploi et les alternatives aux apports de déchets verts en déchèterie, sont menées conjointement avec Decoset.

LES SYNERGIES DU PASTEL

Decoset, avec Trifyl et la SPLA des Portes du Tarn, portent depuis plus de trois ans le projet « **Les Synergies du Pastel** ». Cette démarche de développement économique sobre en ressource s'appuie sur les principes de **l'écologie industrielle et territoriale** avec pour idée, à terme, de créer un écosystème d'entreprises/industriel à l'échelle d'un territoire s'étendant du Nord de la Haute-Garonne jusqu'au Tarn, entre Toulouse et Albi.

Une recherche de synergies entre les entreprises du territoire à travers **une animation et le déroulement d'ateliers** de détection a été menée au cours de l'année. L'atelier du 21 juin a ainsi réuni **plus de 40 structures et entreprises du territoire** qui ont répondu présentes pour participer à cette matinée de travail sur le thème de l'économie circulaire.

DÉVELOPPEMENT DU RÉEMPLOI EN DÉCHÈTERIE

Durant l'année 2022, Decoset a poursuivi le développement du réemploi sur l'ensemble de ses déchèteries, la collaboration avec l'association « La Glanerie » a notamment été **renforcée sur les structures gérées en régie**. Du personnel de l'association est ainsi présent sur chacune de ces déchèteries pour **accueillir et orienter les usagers et récupérer les objets réemployables**. Des zones de réemploi ont également été déployées sur l'ensemble des déchèteries exploitées en prestation. Les objets du réemploi sont récupérés par des acteurs engagés dans le réemploi (La Remixerie, La Glanerie, la Rafistolerie, Emmaüs 82, Emmaüs 11, AIDSEEM et Lutin Vert) avec lesquels Decoset et Suez ont signé des conventions tripartites.

Dans le cadre de son schéma de développement du réemploi, Decoset a décidé de **soutenir les acteurs du réemploi** offrant un service adapté aux enjeux du territoire, en proposant des soutiens au démarrage ou à la pérennisation de l'activité. Ainsi, après La Rafistolerie en 2021 sur le territoire du Sicoval, l'association Lutin Vert a pu bénéficier d'un **soutien financier de 5 000 €** pour le démarrage de son activité de Recyclerie de jouets, implantée sur le territoire de la CC des Hauts-Tolosans.

TRIANGLE ÉNERGIE

Dans le cadre de la démarche d'EIT autour de la chaleur fatale de l'UVE de Bessières, un second **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** a été lancé en 2022, dans la continuité de l'installation des 10ha de serres à tomates des « Serres de Bessières » et d'un premier AMI lancé en 2018.



389 tonnes de ressources collectées

dont 225 t par La Glanerie provenant des déchèteries de Toulouse et Cugnaux et 164 t par les autres acteurs (La Remixerie, La Glanerie, la Rafistolerie, Emmaüs 82 et 11, AIDSEEM, Lutin Vert) sur les déchèteries exploitées par Suez.

NOUVEAUX GESTES DE TRI

Prévue par la loi de transition énergétique de 2015, l'extension des consignes de tri est entrée en vigueur sur l'ensemble du territoire de Decoset au 1er janvier 2023. Désormais, les habitants peuvent déposer tous les emballages et les papiers dans le bac de tri, sans se poser de questions !



SIMPLIFIER LES GESTES DE TRI

Alors que nous nous retrouvons souvent perplexes devant nos poubelles jaunes, à nous interroger sur quels emballages, notamment plastiques, peuvent ou non y être déposés, l'extension des consignes de tri permet désormais de lever ces interrogations.

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie en matière de tri pour les particuliers ?

La simplification du geste de tri contribue à systématiser le geste de tri des citoyens. Elle aide à lever les doutes, exprimés par de nombreux usagers au moment de trier leurs emballages. Les emballages en plastique, tels que le blister, la barquette, le film plastique, le

tube de dentifrice ou encore le pot de yaourt, constituent les erreurs de tri les plus fréquentes, même chez les bons trieurs. Simplifier le geste de tri en ouvrant le bac de la collecte sélective à tous les emballages permettrait ainsi de recycler jusqu'à 3 kg d'emballages en plus par habitant et par an (source : Citeo).

La simplification du geste de tri permet également de développer le recyclage des emballages en plastique qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors : films, pots, barquettes, tubes... Grâce à la massification des emballages collectés, la mise en place de solutions industrielles de recyclage est davantage facilitée.



UN NOUVEAU CENTRE DE TRI

Pour permettre le tri de ces nouveaux matériaux, Decoset lance la construction d'un nouveau centre de tri d'une capacité de 67 000 t/an avec un processus adapté et moderne. Ce site doit ouvrir au printemps 2025 sur la commune de Bessières, à proximité de l'UVE.

En solution transitoire, afin de trier les flux en extension de consignes de tri dès le 1er janvier 2023, Decoset et Toulouse Métropole ont réalisé des travaux d'adaptation sur les deux centres de tri du territoire : le centre de tri de Bessières et celui de Toulouse. À terme, ces sites fermeront.

24 311 tonnes

d'emballages ménagers triés au centre de tri Econotre à Bessières, dont 18 911 tonnes qui ont fait l'objet d'une valorisation matière.

Afin d'informer du passage à l'extension des consignes de tri, le Syndicat Mixte Decoset a mis en place des outils de communication à destination de ses usagers. Un visuel a ainsi été créé et décliné sur des panneaux installés sur l'ensemble des déchèteries du territoire.

Sur ses réseaux sociaux, Decoset a également diffusé une première vidéo en motion design afin d'expliquer les nouvelles consignes de tri et les bons gestes à adopter, suivie d'une seconde vidéo pédagogique présentant le fonctionnement du centre de tri et les différentes filières de recyclage.



VISIONNEZ NOTRE VIDÉO SUR LES BONS GESTES DE TRI SUR NOTRE CHÂÎNE YOUTUBE : @syndicatmixtedecoset

ADAPTER NOS
ACTIVITÉS POUR
FAIRE FACE AUX
NOUVEAUX DÉFIS

- Moderniser nos Unités de Valorisation Énergétique
- Transformer nos infrastructures
- Repenser les déchèteries

MODERNISER NOS UVE



Pour le service Incinération et Énergie, 2022 a été une année clé, à la fois avec la préparation des travaux prévus en 2023 mais aussi la fin de contrat des Unités de Valorisation Énergétique (UVE) en 2024.



RENFORCER LE DISPOSITIF DE CONTRÔLE VIDÉO

Dans le cadre de la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC), adoptée en février 2020, et applicable pour le 1 juillet 2022, Decoset a renforcé son dispositif de contrôle par vidéo surveillance sur ses deux UVE. Ce dispositif vise à contrôler les déchargements de déchets non dangereux non inertes dans les installations d'incinération. Les caméras installées permettent ainsi de visualiser et d'identifier le contenu qui est déchargé dans les UVE et de rattacher ces déchargements aux apporteurs en visualisant les plaques d'immatriculation de chaque véhicule.

UNE ANNÉE PRÉPARATOIRE À LA MISE EN CONFORMITÉ DU BREF

À l'échelle européenne, le BREF est un document qui constitue **une comparaison des Meilleures Techniques Disponibles (MTD)** dans le domaine de l'incinération et qui contribue à imposer de nouvelles réglementations plus contraignantes concernant les rejets environnementaux. Le BREF impose, entre autres, **une mise aux normes du traitement des fumées des Unités de Valorisation Énergétique** pour le 3 décembre 2023. Pour ce faire, en 2022 ont été menées les études et la passation des marchés de travaux associés.

Sur Bessières, Decoset a validé le projet qui sera mis en œuvre par Econotre en 2022 et 2023, avec notamment un meilleur abattement des NOx via un **système d'injection d'urée par les écotubes**.

Sur Toulouse-Mirail, c'est dans le cadre du projet global de mise aux normes et confortement de l'UVE Toulouse-Mirail pour 10 ans que Decoset a établi et attribué 3 marchés de travaux principaux :

- Marché de traitement des fumées,
- Marché de remplacement du parc des analyseurs en cheminée,
- Marché de remplacement du système de contrôle commande et du système électrique basse et haute tension (partiel).



ET AILLEURS ?

Le service Incinération et Énergie s'est rapproché de ses consœurs et confrères afin d'échanger, se questionner et aller chercher des retours d'expériences et des bonnes pratiques dans les métropoles et syndicats qui ont en charge la gestion d'UVE. Les équipes se sont ainsi rendues à Nice, Limoges et Paris pour découvrir les infrastructures et leurs fonctionnements. Decoset a également reçu les agents de Bordeaux Métropole pour une visite de l'UVE Econotre à Bessières.

ANTICIPER LA FIN DES CONTRATS DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIQUE (DSP)

Les deux délégations de service publics (UVE de Bessières et UVE de Toulouse Mirail) se termine au 31 décembre 2024. Afin d'assurer la continuité du service, l'année 2022 a été une année déterminante dans **la préparation des fins de contrat en cours et le lancement d'un nouveau contrat à partir de l'année 2025**.

Ce travail s'est découpé en plusieurs étapes notamment :

- **La rédaction d'avenants** encadrant la fin de contrat des deux délégations actuelles.
- **La récupération et l'homogénéisation des données techniques et financières** pour

l'élaboration du futur contrat. Ces données sont également nécessaires afin d'assurer l'égalité de traitement et de l'information entre les futurs candidats.

- **Des audits patrimoniaux**. Ces audits, réalisés pendant plusieurs jours sur le site de Bessières et de Toulouse-Mirail, ont permis, entre autres, d'analyser l'état des équipements et de définir les travaux à réaliser avant décembre 2024 par les délégataires actuels et les travaux qui seront à réaliser dans le cadre de la future DSP.



TRANSFORMER NOS INFRASTRUCTURES



L'année 2022 a vu les déchèteries de Decoset subir des modifications, dans la continuité de l'année 2021 et dans une volonté toujours plus forte de **faciliter l'accès à nos structures pour les usagers.**



SÉCURISER L'ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE

En 2022, des travaux d'aménagement de la voirie ont été réalisés à la déchèterie de Ramonville, de manière **à faciliter et à sécuriser l'accès à la déchèterie** pour les usagers en créant des îlots en béton pour marquer une séparation entre le flux de véhicules entrants et sortants du site. Ces accès ont permis **d'éviter les files d'attente sur la route départementale** passant devant le site et ainsi de sécuriser l'accès à la déchèterie par cette même route.

Toujours de manière à permettre aux usagers du site de s'y rendre en tout sécurité, **un accès unique pour les poids lourds a été réalisé**, évitant ainsi aux véhicules des usagers de croiser la route des poids lourds travaillant sur l'exploitation.

De manière à rester exemplaire et dans une démarche toujours plus verte, le Syndicat Mixte Decoset a compensé la suppression des arbres présents auparavant sur le site, générée par les travaux, en faisant le choix de **planter 34 arbustes sur la parcelle** faisant face à la déchèterie.



FACILITER LA DÉPOSE DE DÉCHETS VERTS ET SIMPLIFIER LE PARCOURS USAGER

De son côté, la déchèterie de Garidech a vu sa zone de dépôt de déchets verts être agrandie. **Une dalle de 400 m²** a ainsi été créée, facilitant grandement le déchargement des véhicules pour les utilisateurs de la déchèterie.

De la même façon, dans **une logique d'incitation toujours plus forte vers le réemploi**, la déchèterie s'est dotée d'un local spécialement dédié de 15m² sur le haut de quai, ainsi que d'un local de 24 m² pour pouvoir **isoler les Déchets Diffus Spécifiques**, les DDS (produits de bricolage et de décoration, produits de jardinage, produits d'entretien du véhicule et de la piscine, etc.), de manière à traiter ces produits dangereux pour l'environnement de la manière la plus efficace possible.

Enfin, dans une logique d'amélioration de l'ergonomie globale de la déchèterie et pour permettre aux usagers de se déplacer en sécurité et l'esprit libre sur la structure, **l'ensemble des garde-corps (protections en acier placées devant les bennes) ont été mis aux normes et l'ensemble de la signalétique a été remplacée.**

Avant



Après

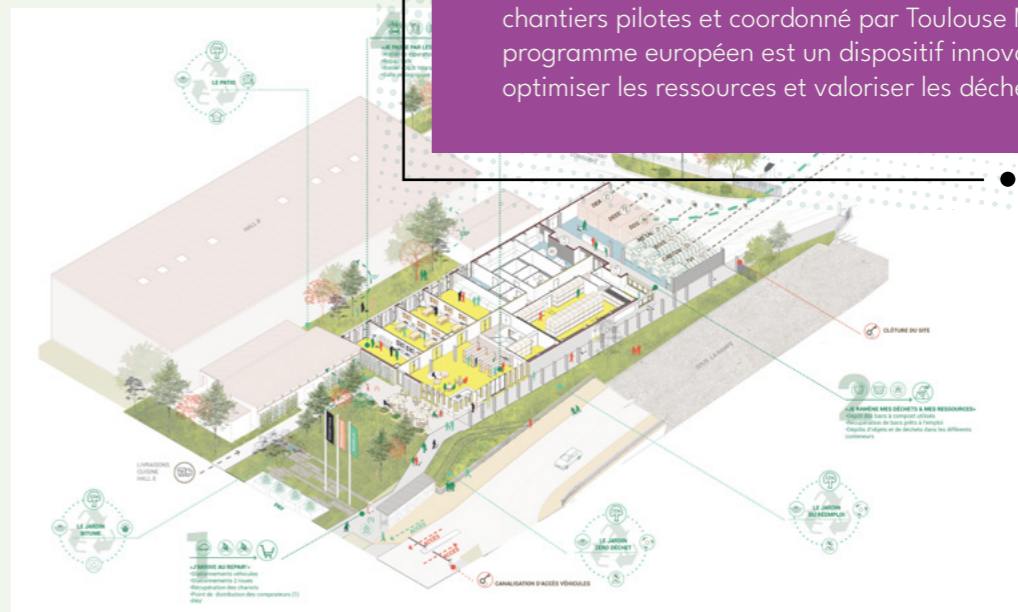


REPENSAER LES DECHETERIES



UN CHANTIER ÉCO-EXEMPLAIRE

Afin d'être exemplaire dans son engagement en faveur de l'environnement, Decoset a intégré le projet du Hall 9 dans le programme européen LIFE Waste2Build, composé de 8 chantiers pilotes et coordonné par Toulouse Métropole. Ce programme européen est un dispositif innovant visant à optimiser les ressources et valoriser les déchets issus du BTP.



LE HALL 9 : UN LIEU INNOVANT

Au cours de l'année écoulée, le syndicat a poursuivi le travail sur son schéma stratégique, visant à **anticiper les besoins du territoire** et ainsi remplir au mieux sa mission de service public. Dans ce cadre, Decoset a travaillé sur **les nouveaux usages et modes de consommation des usagers** afin de pouvoir adapter ses installations en conséquence. Cette recherche a permis de lancer plusieurs nouveaux projets innovants qui verront le jour ou débiteront en 2023.

Projet phare de Decoset, **le Hall 9** est à la croisée de plusieurs piliers de l'économie circulaire, de par sa conception et sa vocation. Ce lieu totem de la transition écologique a pour objectif de changer l'image des déchèteries auprès du public en **combinant la collecte des déchets avec des animations et des activités de sensibilisation.**

L'ambition est que ce projet devienne un véritable lieu pour accompagner la modification des pratiques des habitants du territoire et les initier à réduire à la source la production de déchets. En outre, le Hall 9 vise à fédérer tous les acteurs du secteur pour pouvoir émettre un message fort et efficace auprès des habitants. **Decoset est convaincu que son engagement dans la transition écologique ne pourra réussir qu'en rassemblant l'ensemble des parties prenantes autour de ce projet.**

L'objectif de la charte d'engagement **Waste2Build** est de rassembler les maîtres d'ouvrage qui souhaitent aller plus loin, en impulsant une dynamique collective autour d'ambitions partagées au service de **la transition du secteur de la construction vers l'économie circulaire.**



DES ÉCOPONTS DE QUARTIER

Decoset a également pour projet de déployer des écopoints de quartier afin de **répondre aux besoins des habitants ultra-urbains** n'ayant pas de voiture. Cette démarche contribuera à sensibiliser davantage de personnes aux

enjeux environnementaux et à encourager une consommation plus responsable, tout en garantissant un service public de proximité.



Objectif Waste2Build

5%

minimum de matériaux issus du réemploi (en volume financier des travaux).

03.

INDICATEURS
TECHNIQUES
ET FINANCIERS

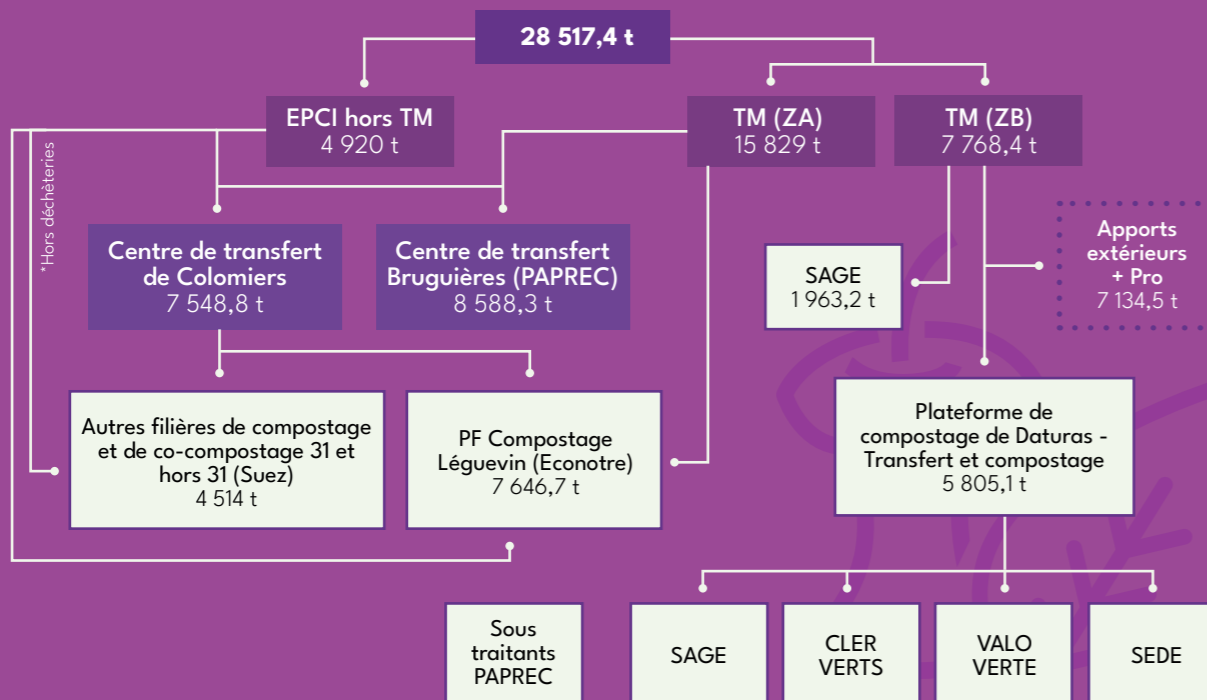
FLUX ET GISEMENTS

Les tableaux ci-dessous permettent de visualiser la composition de l'ensemble des flux traités par le Syndicat Mixte Decoset. La quasi-totalité de ces flux est valorisée et transformée au sein des trois filières que sont **la valorisation organique, la valorisation matière et la valorisation énergétique**.

VALORISATION ORGANIQUE

35 652 t

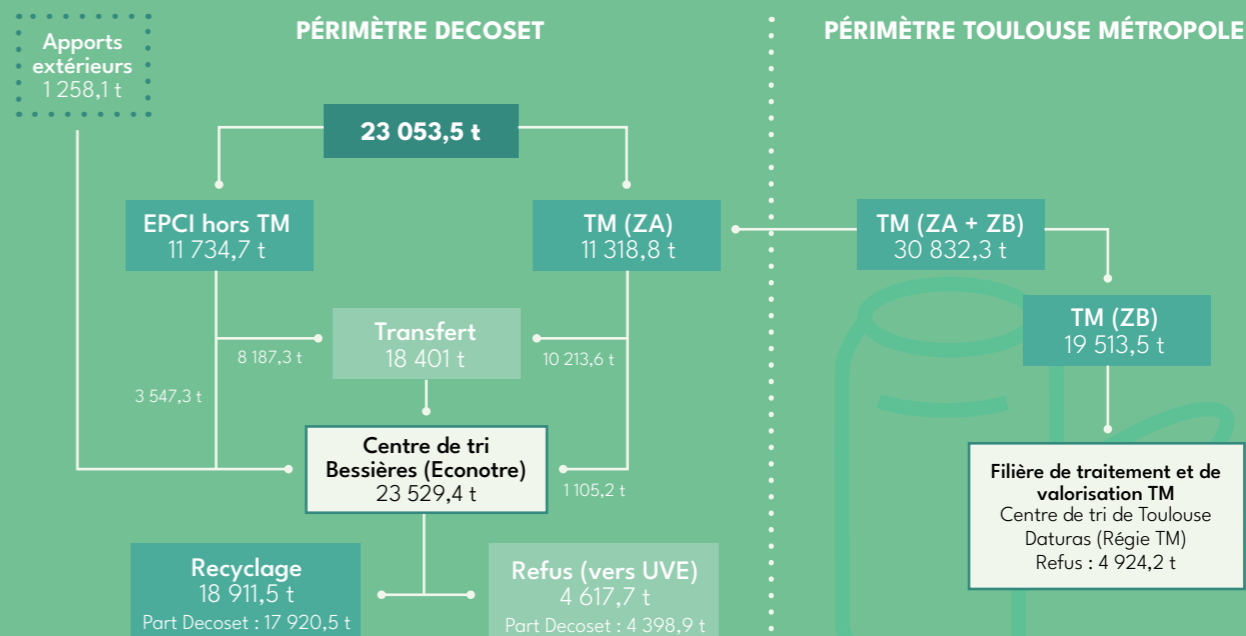
Les déchets verts collectés par les EPCI adhérents s'établissent à plus de 35K tonnes, dont près de 24K tonnes pour Toulouse Métropole. Une partie des flux est valorisée en régie sur la plateforme de compostage de Daturas, une partie dans le cadre de la DSP Econotre et le reste dans des filières de compostage ou co-compostage.



VALORISATION MATIÈRE

24 312 t

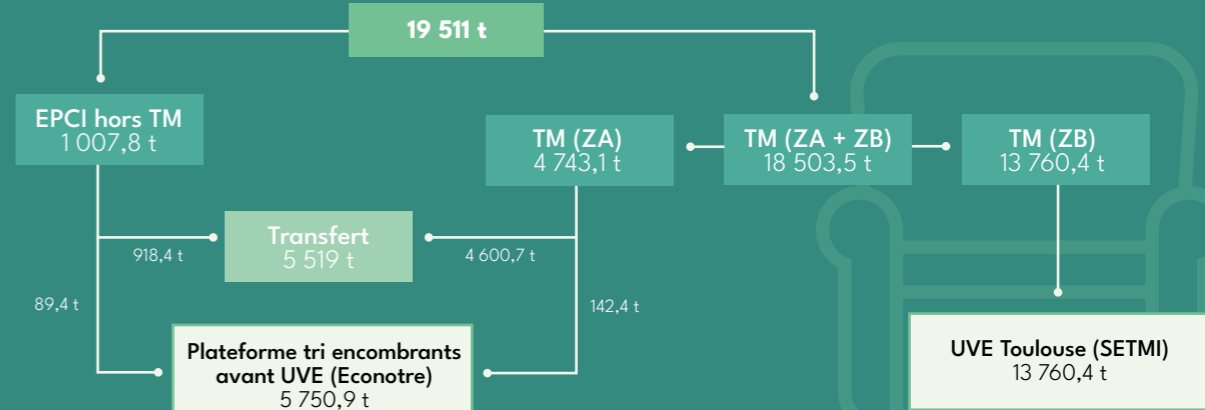
Sur le territoire de Decoset, deux centres de tri sont en fonctionnement. L'un est situé à Bessières et est géré par Decoset dans le cadre de la délégation de service public confiée à Econotre. L'autre est localisé à Toulouse et est géré par Toulouse Métropole.



ENCOMBRANTS

19 511 t

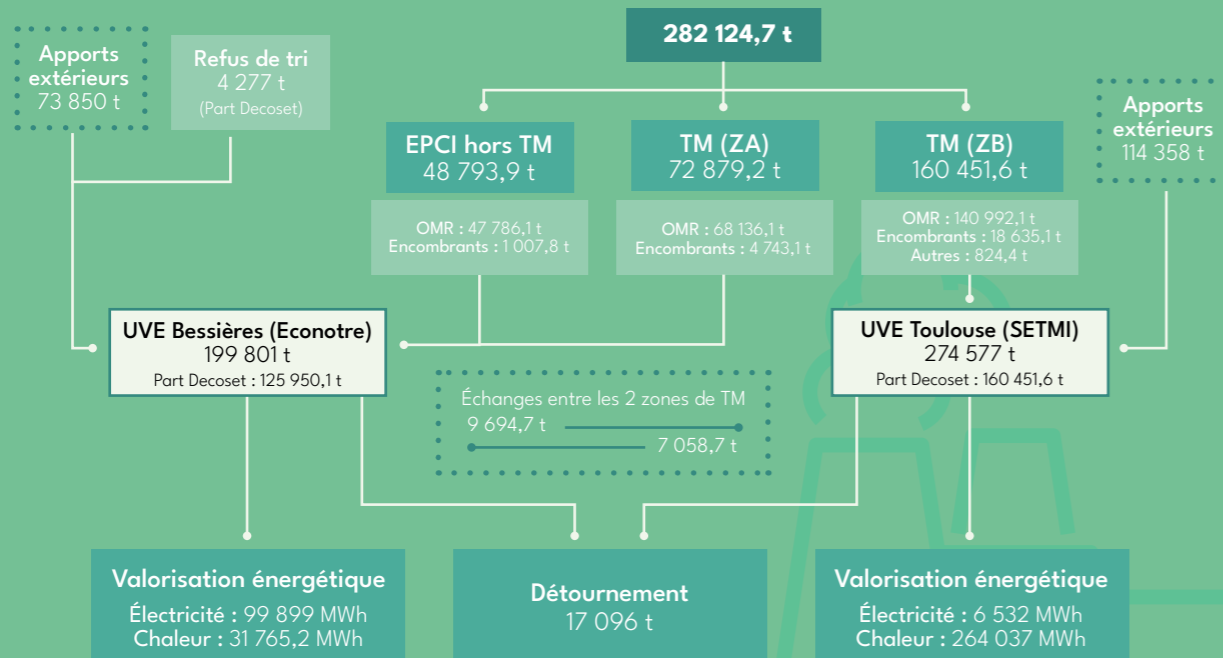
La plupart des encombrants sont issus du territoire de Toulouse Métropole (TM). Ceux qui sont collectés sur la zone B de TM sont incinérés à l'UVE de Toulouse. La partie collectée sur la zone A passe par les centres de transfert avant d'être incinérée à l'UVE de Bessières.



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

474 378 t

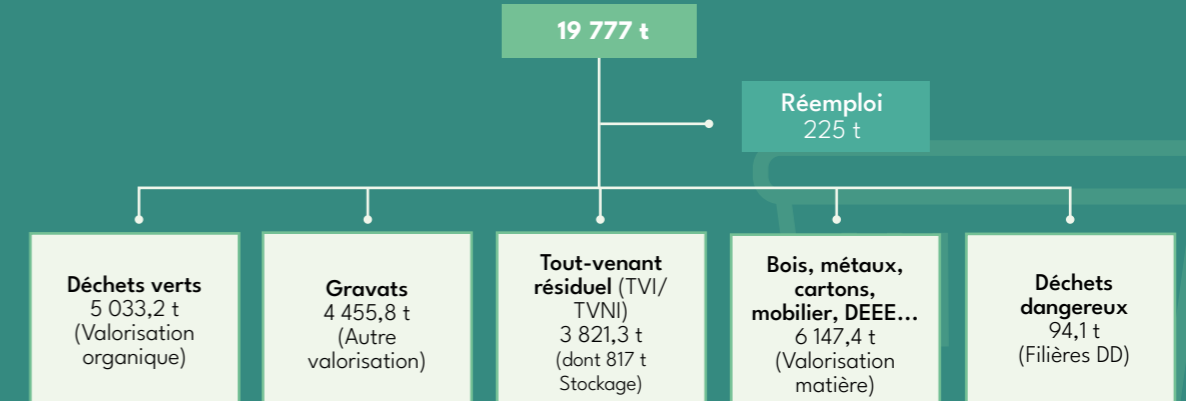
Sont incinérés dans les 2 UVE gérées par Decoset les ordures ménagères résiduelles, les refus de tri et les encombrants. Ces UVE valorisent également les tonnes apportées par les activités économiques ou les territoires extérieurs. La plus grande partie des tonnes incinérées permet de produire de l'énergie. Les métaux et les mâchefers produits font quant à eux l'objet d'un recyclage.



COLLECTE EN DÉCHÈTERIES ZONE B

19 777 t

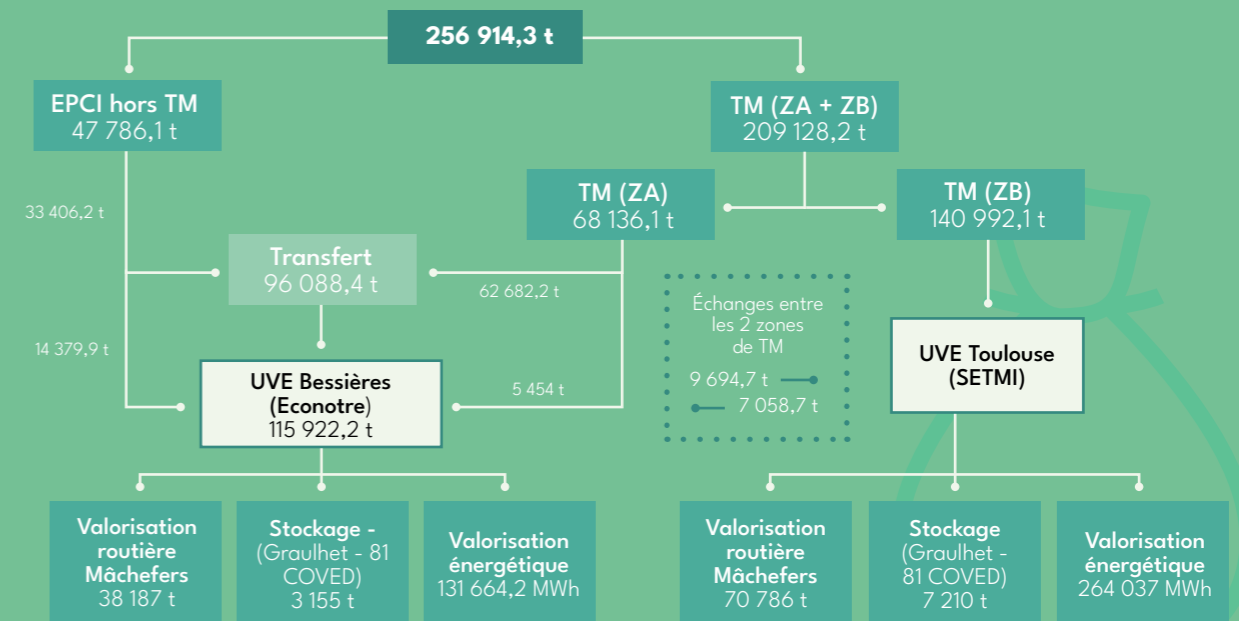
Ce schéma précise les tonnages entrant en déchèterie sur la zone B.



VALORISATION DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

256 914 t

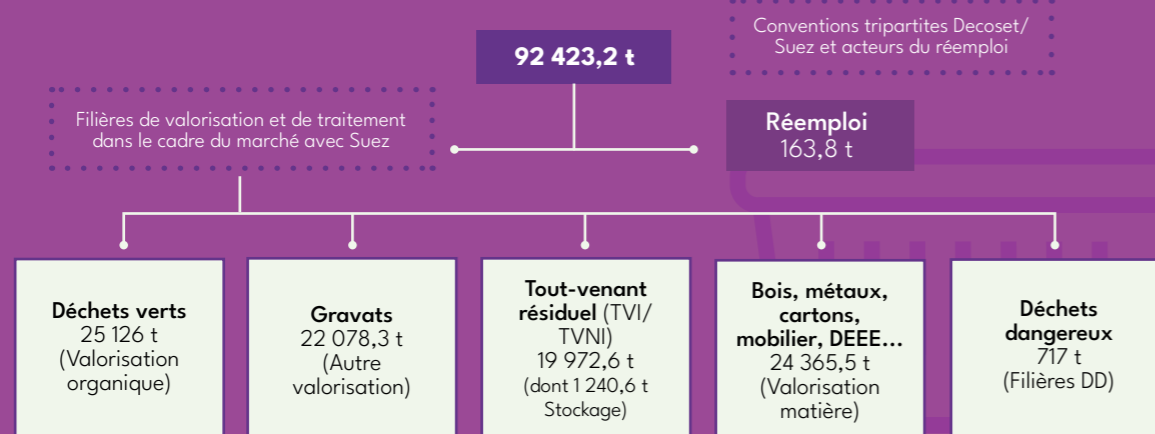
Les ordures ménagères collectées sur la zone B de Toulouse Métropole sont directement amenées à l'UVE de Toulouse pour être valorisées énergétiquement, principalement sous forme de chaleur alimentant les réseaux de chauffage urbain de la métropole. Les ordures ménagères collectées sur la zone A (Toulouse Métropole et autres EPCI) sont incinérées à l'UVE de Bessières, soit directement, soit après un passage en centre de transfert. L'UVE de Bessière produit principalement de l'énergie électrique, et de façon résiduelle de la chaleur fatale utilisée pour chauffer des serres agricoles.



COLLECTE EN DÉCHÈTERIES ZONE A

92 423 t

Le schéma suivant permet de préciser les tonnages entrant en déchèterie sur la zone A et la typologie des différents flux. Une petite partie de ces flux font l'objet d'un réemploi.

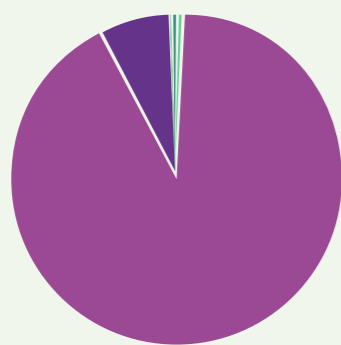


INDICATEURS FINANCIERS

RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes de l'année	66,23 M €	1,63 M €	67,86 M €
Dépenses de l'année	57,96 M €	3,34 M €	61,31 M €
Résultat de l'année	8,27 M €	- 1,71 M €	6,55 M €
Reprise résultat antérieur	15,64 M €	0,62 M €	16,26 M €
Total	23,91 M €	- 1,1 M €	22,81 M €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- 92 % Charges à caractère général
- 7 % Charges de personnel et frais assimilés
- 0,4 % Autres charges de gestion courante
- 0,05 % Charges financières
- 0,02 % Charges exceptionnelles

Section de fonctionnement en 2022

Charges à caractère général (011)	53 143 368 €
Charges de personnel et frais assimilés (012)	4 053 536 €
Autres charge de gestion courante (65)	233 908 €
Charges financières (66)	30 610 €
Charges exceptionnelles (67)	15 771 €

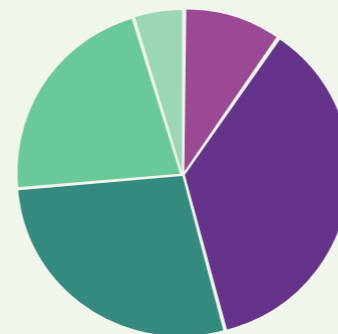
Total 57 477 193 €

Répartition des dépenses par service

Service	Montant
Exploitation	
Incinération	28 674 k€
Encombrants	254 k€
Transfert	4 291 k€
Déchèteries publiques	10 348 k€
Déchèterie professionnelle	1 137 k€
Compostage	1 614 k€
Tri	5 838 k€
Moyens généraux	
Ressources humaines	4 080 k€
Autres charges de structure	1 241 k€

Total 57 477 k€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- 10 % Emprunts et dettes assimilées
- 22 % Immobilisations en cours
- 37 % Immobilisations incorporelles
- 5 % Participations et créances
- 28 % Immobilisations corporelles

Section d'investissement en 2022

Emprunts et dettes assimilées (16)	318 665 €
Immobilisations incorporelles (20)	1 221 274 €
Immobilisations corporelles (21)	927 007 €
Immobilisations en cours (23)	725 507 €
Participations et créances (26)	153 400 €

Total 3 345 853 €

Répartition des dépenses par opération

N°13 - Modernisation SETMI	1 105 k€
N°14 - Véhicules	9 k€
N°15 - Matériel de bureau	34 k€
N°22 - Déchèterie Ribaute	43 k€
N°23 - Déchèterie Saint-Sauveur	13 k€
N°24 - Déchèterie Hall 9	2 k€
N°27 - Construction centre de tri	236 k€
N°28 - Travaux locaux Decoset	4 k€
N°30 - Équipements parc des déchèteries	120 k€
N°3001 à 3013 - Déchèteries Zone A	187 k€
N°3014 à 3020 - Déchèteries Zone B	250 k€
N°3021 à 3023 - Sites Daturas	113 k€
N°3102 - Agrandissement déchèterie Fronton	9 k€
N°3103 - Agrandissement déchèterie Garidech	326 k€
N°3104 - Agrandissement déchèterie L'Union	1 k€
N°3201 - Éco-point de quartier 1	212 k€
N°33 - Bio-déchets	27 k€
N°34 - Plateforme de compostage Grenade	4 k€
N°35 - Plateforme de compostage Léguevin	6 k€
N°3501 - Nouvelle déchèterie professionnelle	18 k€
N°3502 - Plateforme de compostage Ginestous	38 k€
N°38 - Relocalisation plateforme bois/déchets verts	90 k€

Total 2 874 k€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Atténuation de charges (013)	167 295 €
Produits de services, du domaine et ventes diverses	56 459 247 €
Dotations, subventions et participations	584 334 €
Autres produits de gestion courante	8 962 086 €
Produits exceptionnels	62 006 €

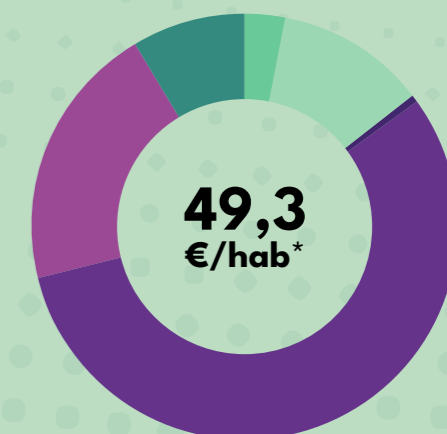
Total 66 234 970 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions	117 526 €
Affectation résultats de fonctionnement	1 027 337 €

Total 1 144 863 €

COÛT GLOBAL/HAB



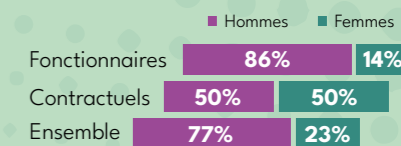
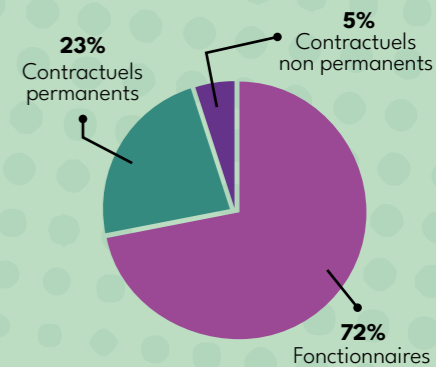
- 27,77 €/hab Incinération
- 9,97 €/hab Déchèteries
- 4,14 €/hab Transfert
- 1,55 €/hab Végétaux
- 5,63 €/hab Tri
- 0,24 €/hab Encombrants

* Sur la base d'un total de 1 037 413 habitants en 2022

RESSOURCES HUMAINES

5 nouveaux agents
dont 3 créations de poste.

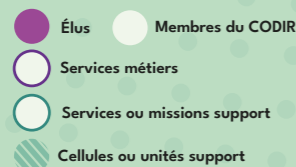
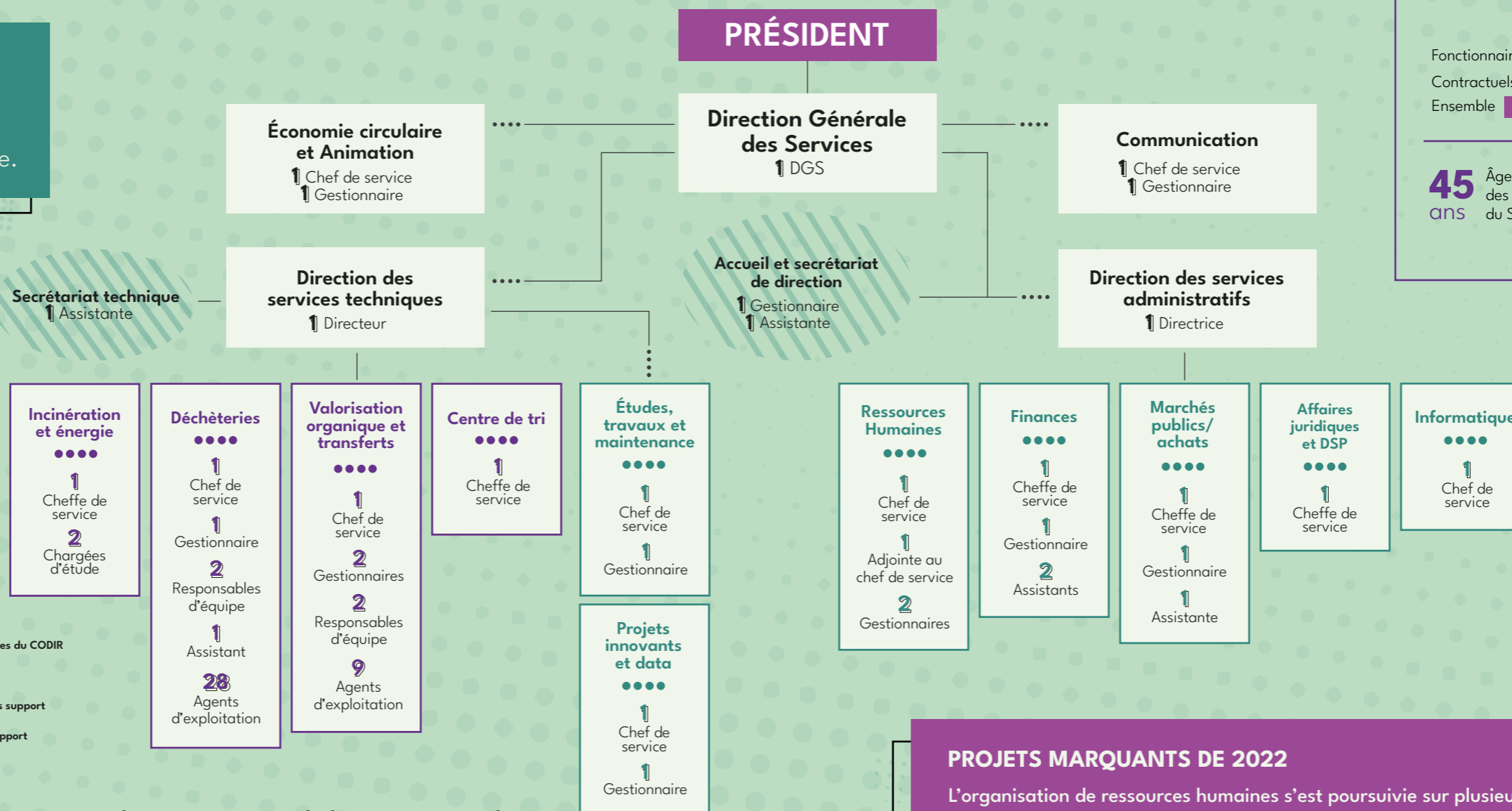
77 agents employés
en 2022, dont
3 assistants de
prévention.



45 ans
Âge moyen
des agents
du Syndicat.

72 %
d'agents en
catégorie C.

Données Rapport Social Unique 2021



L'année 2022 a permis de poursuivre la structuration de l'organisation des services et de définir la politique de gestion des ressources humaines. Divers documents structurants ont ainsi pu être produits ou mis à jour : plan de formation, document unique, ligne directrice de gestion, plan d'égalité femmes / hommes, guide d'accueil du nouvel arrivant... L'enjeu est de disposer de démarches et d'outils pour piloter les missions et activités de l'établissement public en recherchant l'amélioration continue.

PROJETS MARQUANTS DE 2022

L'organisation de ressources humaines s'est poursuivie sur plusieurs volets :

- Mise en place du pilotage plan de formation et création du règlement de formation.
- Mise en place d'un livret et d'une procédure d'accueil pour les nouveaux arrivants.
- Organisation des élections professionnelles.
- Mise en place du comité social territorial (CST), instance de dialogue social qui remplace et fusionne le comité technique et le C.H.S.C.T.
- Mise en place du forfait mobilités durables.
- Actualisation du document unique d'évaluation des risques professionnels.



Syndicat Mixte Decoset

2-4 rue Jean Giono – 31130 Balma
05 82 06 18 30 | contact@decoset.fr
www.decoset.fr

